



# RADIOGRAPHIE DU TRAVAIL AUTONOME



**Un groupe hétérogène:** Au sein du travail autonome (pris dans sa globalité), aucune profession n'est représentée à plus de 10%. Par contre, certaines professions affichent un taux élevé d'autonomes: d'après Statistique Canada, les trois professions comportant le plus d'autonomes sont les dentistes (83%), ostéopathes et chiropraticiens (75,5%), ainsi que les peintres, sculpteurs et autres artistes (71,3%)<sup>1</sup>.

**Une forte présence des baby-boomers:** Selon Statistique Canada, 41% des travailleurs autonomes avaient plus de 45 ans en 1991, contre 25% des salariés.

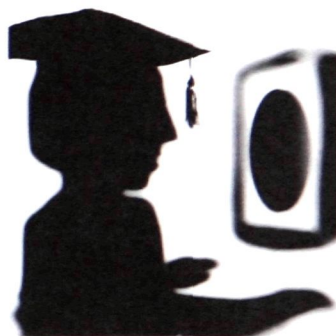
**Une scolarité plus poussée que celle des salariés:** Statistique Canada établit qu'en 1991, près de 20% des travailleurs autonomes détenaient un diplôme universitaire, contre près de 10% des salariés.

**Un monde d'hommes:** Selon une étude de Dina Lavoie, professeure à l'École des HEC, les femmes représentaient seulement 33,5% du nombre absolu de travailleurs autonomes en 1993, contre 36,2% en 1990. Ce recul s'expliquerait par la prédominance féminine dans les secteurs «mous» (services personnels et communautaires), le plus souvent subventionnés par l'État. Quand ce dernier se retire...

**De longues heures de travail:** L'étude de Lucie France Dagenais<sup>2</sup> déjà citée démontre que les travailleurs autonomes sans aide (sans associé-e ou employé-e) ont le plus faible taux d'emploi à temps plein (76,9% des cas) et le plus fort taux d'emploi à temps partiel (23,1% contre 18,5% pour les salariés). «Si le quart des autonomes sans aide travaillent plus de 50 heures, ce sont les autonomes employeurs qui travaillent davantage d'heures (plus du tiers font plus de 50 heures) et les employés le moins d'heures (7% seulement travaillent plus de 50 heures)», écrit Lucie France Dagenais. Elle ajoute que «pour obtenir un revenu de 20 000\$ à 30 000\$, alors que les employés ne travaillent que 38 heures, les autonomes sans aide doivent travailler 44 heures.»

**Davantage de cumul d'emplois:** La recherche de Lucie France Dagenais indique que le cumul d'emploi est plus répandu chez les travailleurs autonomes (1 sur 12 y a recours) que chez les employés (1 sur 20).

**Des revenus polarisés:** Statistique Canada évalue que pour 40 semaines de boulot en 1990, la première place revient aux médecins et chirurgiens (121 000\$). Les personnes qui



## Très scolarisé-e et cumulant les emplois...

offrent des services de garde d'enfants occupent le bas de l'échelle avec un revenu annuel de 10 400\$. Pour sa part, Lucie France Dagenais affirme que dans les services aux particuliers et les services aux entreprises, 80% des travailleurs autonomes sans aide gagnaient un revenu de moins de 20 000\$ en 1991.

**Des inégalités selon le sexe:** Tout comme dans l'univers du salariat, les travailleuses autonomes ont des revenus moins élevés que les hommes. «Dans les services aux particuliers, les travailleuses autonomes sans aide gagnant moins de 20 000\$ comptent pour 90% de l'effectif féminin (13 600\$) soit 12 240 femmes, tandis que c'est le cas de 75% de l'effectif masculin (9 667) soit 7 250 hommes», écrit Lucie France Dagenais. Elle ajoute que «dans le secteur des services aux entreprises, les travailleuses autonomes sans aide gagnant moins de 20 000\$ représentent près de 80% de l'effectif féminin (5 433), soit 4 346 femmes, alors que les hommes gagnant ce même montant constituent 65% de leur effectif (8 967), soit 5 829 personnes.»

1. Les chiffres de Statistique Canada sont des moyennes pan-canadiennes; les autres sources ne concernent que le Québec.
2. Directrice de la recherche à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec elle est aussi l'auteure de la première étude sur la précarité des autonomes au Québec, à ce jour seul portrait d'ensemble du phénomène: *Des travailleurs autonomes et précaires: éléments d'un diagnostic et pistes pour des solutions à la protection sociale de ces travailleurs*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, décembre 1995, 69 p.

PHOTO YVES PROVENCHE, SARI



PHOTO DAVID WALBERG



De la réflexologie, au gardiennage d'enfants.